

Maladies	Retour en collectivité possible	Maladies	Retour en collectivité possible
Angine à streptocoques	24h après la première prise d'antibiotique et si l'état général <sup>1</sup> de l'enfant le permet.	Muguet	Quand les champignons ont disparu et si l'état général de l'enfant le permet.
Angine virale	Si l'état général de l'enfant le permet.	Oreillons	Après accord médical avec un certificat du médecin.
Bronchiolite	Si l'état général de l'enfant le permet.	Otite	Si l'état général de l'enfant le permet.
Coqueluche	Après accord médical avec un certificat du médecin.	Pieds-mains-bouche	Si l'état général de l'enfant le permet.
Conjonctivite	Si l'état général de l'enfant le permet.	Pneumonie	Après accord médical avec un certificat du médecin.
Fièvre (dès 38.5°C) (en l'absence d'autres symptômes suspects d'une maladie nécessitant une éviction)	Si l'état général de l'enfant le permet.	Poux	Retour possible après traitement.
		Roséole	Si l'état général de l'enfant le permet.
Gastro-entérite	Quand l'enfant n'a plus de fièvre, ni de vomissements, ni de fortes diarrhées pendant au moins 48h.	Rougeole	Après accord médical avec un certificat du médecin. <b>Il est important de nous signaler rapidement les cas dès la suspicion car des mesures s'imposent pour l'entourage</b>
Grippe	Dès la fin des symptômes	Rubéole	Si l'état général de l'enfant le permet.
Impétigo	Si l'état général de l'enfant le permet.	Scarlatine	Après accord médical avec un certificat du médecin.
Molluscum	Si l'état général de l'enfant le permet. Recouvrir les molluscums avec un pansement ou un vêtement afin d'éviter la contagion.	Varicelle	Si l'état général de l'enfant le permet. Nous vous rendons attentifs sur le fait que nous n'appliquons pas de badigeon ou crème sur les boutons.

<sup>1</sup> Etat général : quand l'enfant est assez en forme pour suivre une journée en collectivité et température < 38°.

